Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 802

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 802 9 janvier 1986

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis

802

Les bâtisseurs de pyramides

Comment les Egyptiens ont-ils construit leurs pyramides? Pourquoi un peuple a-t-il consacré des centaines d'années d'efforts à construire des monuments, non seulement gigantesques, mais inutiles? Les pyramides servaient de sépultures aux pharaons; mais, alors que leur construction se prolonge à travers les générations, la succession des pharaons célèbres subit des ruptures. En effet, les spécialistes ne savent quels pharaons placer dans les dernières sépultures, parmi les plus belles et les plus parfaites.

Sur ce sujet, Karl Mendelsohn a formulé il y a quelques années des hypothèses intéressantes, et valables aujourd'hui encore (NZZ, 27.12.1972). Selon ses observations, le rythme des travaux relève d'une certaine rationalité économique: l'organisation de milliers d'esclaves et de travailleurs, leur approvisionnement, le transport du matériel représentent des charges très lourdes au début de la construction, pour diminuer progressivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dans le but d'optimaliser l'appareil logistique créé, il faut en perpétuer l'utilisation. Aussi, une fois dégagé d'une première construction, il est immédiatement «réinvesti» dans une nouvelle réalisation. Cette logique aurait donc dicté le rythme de création des pyramides et non les naissances et décès survenant dans la famille royale. Conséquences: l'appareil de production est devenu moyen d'unification de l'empire et de centralisation du pouvoir; la réalisation des monuments, un but en soi.

Cette interprétation de l'histoire des pyramides nous plonge en pleine actualité. Les grands travaux publics, les infrastructures d'importance nationale, les projets de défense des Etats modernes n'échappent pas toujours à cette logique. Certes, si elles existent, nos pyramides helvétiques sont modestes. Le fédéralisme préfère vingt-six chapelles à une cathédrale; la démocratie directe — là où elle exerce son contrôle — assure un lien entre projets et besoins immédiats de ceux qui les financent. Cependant cette logique de la «pyramide» — même à une échelle réduite — risque d'engendrer des productions en dépit de mutations profondes. Exemples: la planification de notre réseau de routes nationales et celle de la production d'électricité ont de la peine à être révisées. On poursuit les grandes options des années cinquante en réalisant l'ensemble du réseau routier — malgré le grand exercice de «réexamen» — en défendant des projets tels que ceux de Kaiseraugst et d'Hydro-Rhône — sans projets de même importance pour promouvoir les économies d'énergie. En investissant environ un milliard de francs par an dans le réseau routier et les aménagements hydro-électriques, on maintient l'appareil de production; avec le risque de voir l'instrument devenir une fin en soi.

Dans cette optique, on ne peut sous-estimer le changement d'esprit et les chances que représente le projet des CFF, «Rail 2000». En renonçant à un gadget unique — type TGV — au profit de quelques villes seulement, les promoteurs du projet proposent d'investir 7,4 milliards de francs pour une modernisation générale du réseau des transports publics. Ce qui permettra un raccourcissement de la durée des trajets variant entre 7 et 30% selon les régions, une fréquence doublée de l'horaire cadencé, dont tout le monde profitera. Le Conseil fédéral propose dans le même temps une nouvelle répartition du produit des droits d'entrée des carburants, avec une utilisation des recettes également pour les investissements dans les transports publics.

Propositions courageuses de la part du Conseil fédéral. Elles révèlent une volonté à l'innovation qui pourrait se concrétiser, pour une fois, dans le secteur public. Reste à souhaiter que les adeptes de «pyramides» — producteurs zélés et consommateurs farouches de la route — ne l'emporteront pas.

W. L.